

nauté, « toutes choses égales par ailleurs », plus faible que d'autres membres qui, du fait de pratiques culturelles acquises par l'intermédiaire de leurs socialisations familiale et professionnelle, offrent davantage de compétences et de services.

Sur un autre terrain, celui des luttes de « sans » (sans-emplois, sans-papiers, sans-logis), Xavier Dunezat insiste également sur la sélection opérée par les collectifs d'engagement. À partir de l'observation participante des mobilisations de chômeurs et de sans-papiers, l'auteur met en évidence l'effet de dépossession produit par la participation d'hommes militants « non sans », décrits comme de véritables « entrepreneurs de causes ». Ce phénomène conduit au paradoxe selon lequel les « sans » apparaissent également « sans cause » puisque l'organisation du travail militant les écarte des positions de pouvoir et finit par les exclure du mouvement même dont ils sont pourtant parties prenantes : « le désengagement apparaît comme un produit relativement logique des mobilisations de 'sans', en particulier pour les 'sans' et pour les femmes » (p. 116).

Enfin, dernier élément qui insiste sur la rationalisation des collectifs d'engagement, ils nécessitent l'apprentissage de savoirs et de compétences. À cet égard, Béatrice de Gasquet décrit les modalités du « militantisme confessionnel » à partir de l'observation de deux communautés juives parisiennes. Elle met en évidence le rôle déterminant des compétences religieuses (connaissance des rituels dans la conduite de l'office, de la doctrine et de l'exégèse des textes sacrés, etc.) et fait apparaître que la distribution de ces savoir-faire est fortement sexuée. Les hommes sont en effet prédisposés à ces pratiques par un apprentissage précoce (par la cérémonie masculine de la *barmitsva* à 13 ans notamment, qui nécessite la compréhension de l'hébreu et une familiarité avec la liturgie).

On l'aura compris, les contributions viennent ainsi judicieusement étayer la thèse d'une rationalisation des collectifs d'engagement qui, selon les cas, prend des formes différenciées. Cependant, si le parti pris défendu par l'ouvrage est stimulant et étayé de façon convaincante et cohérente, on peut néanmoins regretter que la référence forte à la thématique du « travail »

ne soit pas davantage justifiée et que le dialogue ne soit pas davantage engagé avec des travaux récents de sociologie qui se proposent justement d'aborder des espaces d'engagement avec les lunettes et les outils des sociologues du travail. Je pense en particulier ici au pari théorique que propose l'article de Maud Simonet-Cusset de « penser le bénévolat pour repenser la sociologie du travail² ». Au fond, la lecture de l'ouvrage conforte l'idée que l'interpénétration croissante des mondes du travail et de l'engagement ne pourra être véritablement éclairée qu'à la condition de décloisonner les cadres théoriques traditionnellement mobilisés pour les appréhender séparément. Autrement dit, l'analyse du travail de l'engagement peut-elle faire l'impasse sur l'engagement comme travail ? De ce point de vue, l'ouvrage ne remplit donc que partiellement la promesse de son titre un peu trompeur.

MATTHIEU HÉLY

1 - Frédéric SAWICKI et Johanna SIMÉANT, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, 51-1, 2009, p. 97-125, ici p. 101.

2 - Maud SIMONET-CUSSET, « Penser le bénévolat comme travail pour repenser la sociologie du travail », *Revue de l'Ires*, 44-1, 2004, p. 141-155.

Michel Lallement

Le travail. Une sociologie contemporaine
Paris, Gallimard, 2007, 676 p.

C'est une somme remarquable que nous offre Michel Lallement avec cet ouvrage de synthèse qui fera date. La sociologie du travail est l'un des champs de recherche qui s'est le plus développé et le plus autonomisé dans les sciences sociales au cours du dernier demi-siècle, en France comme à l'étranger, aussi le succès de l'auteur à l'embrasser d'un seul trait mérite d'être salué.

Après une introduction qui définit le travail comme un rapport social et se place sous le patronage d'Émile Durkheim, la première partie, intitulée « Di-vision », s'intéresse aux catégories de représentation qui définissent les frontières du travail, ses hiérarchies et ses

classifications. M. Lallement aborde le système des professions et l'« invention » du chômage, mais traite aussi des inégalités liées à l'âge et au sexe. Sur ce dernier point, la terminologie est assez fluctuante : l'expression rigoureuse « division sexuée » (p. 99, 100 ou 101) glisse de temps en temps en « division sexuelle » (p. 104), le mot « genre » est parfois utilisé au pluriel (l'« ordre des genres », p. 101) quand le mot sexe aurait suffi. Tout au long de l'ouvrage, l'auteur prend soin de recenser les apports potentiels des sciences de gestion et du management pour la sociologie du travail, et met en évidence les intersections que leur objet présente avec le sien, tout en évitant rigoureusement d'épouser leurs visées gestionnaires et managériales. Le chapitre IV réussit ainsi la prouesse de proposer une présentation à la fois historique et théorique des notions de compétence et de qualification qui ne fasse pas pléonasmes avec les métaphysiques indigènes de l'entreprise et leurs préoccupations normatives (trouver la « bonne » définition de la qualification, qu'il s'agisse de la plus « juste » ou de la plus adaptée à des impératifs productifs naturalisés).

La deuxième partie, intitulée « Individuation », retrace les transformations de long terme du travail en liant la trame diachronique des pratiques avec la succession des théories qui leur ont donné sens – faisant ainsi œuvre d'historien des idées autant que de spécialiste d'histoire sociale. Allant du taylorisme jusqu'à une explosion des services qui pourrait bien reconduire ce dernier d'une nouvelle manière, M. Lallement s'intéresse à la subjectivité au travail sous l'angle de l'aliénation autant que sous celui de l'implication, et fait une large place à la « gestion clandestine » qui permet les résistances individuelles et collectives. « Le sociologue a d'autant plus intérêt à prendre au sérieux l'individu en organisation que les entreprises ont compris depuis longtemps déjà quelles ressources elles peuvent tirer pour leur part du mouvement d'individuation qui modèle notre époque », conclut l'auteur (p. 234).

La troisième partie, « Intégration », plus courte mais également plus hétéroclite, traite aussi bien des identités de métier, de la désaffiliation et de la « crise du social », que de l'encastrement culturel des différents modes d'organisation du travail, ou encore de la façon dont les

« rationalisations organisationnelles » altèrent les processus par lesquels les décisions sont prises et appliquées en entreprise. L'auteur évite d'opposer trop simplement bureaucratie et marché, il montre au contraire leur imbrication durable et décrit par ailleurs la variété et les transformations successives des bureaucraties privées d'entreprise au XX^e siècle. On appréciera tout particulièrement la grande diversité des mondes économiques traversés au fil de la démonstration, où l'on croise à la fois les ouvriers de l'industrie et les hauts fonctionnaires, les employés des hôpitaux et ceux des orchestres symphoniques, le langage des tailleurs de pierre et celui des traders du marché à terme international de France (Matif) (p. 365).

La dernière partie, « Régulation », aborde les différentes manières dont le marché et le monde du travail font l'objet d'un façonnement collectif, dans le conflit comme dans la négociation. Croisant sociologie du travail et sociologie politique, elle présente successivement les acteurs des relations professionnelles (syndicats, employeurs, État) et les formes de l'action collective (de la grève ponctuelle à la « grève froide » en passant par la manifestation), mais aussi les régulations plus corporatistes mises en œuvre tantôt par certaines professions très organisées, tantôt par certains syndicats défendant les intérêts de leurs membres, tantôt par les employeurs soucieux de fidéliser leurs salariés. Les cadres conceptuels existants sont exposés dans leur pluralité et sans dogmatisme, de la théorie de la régulation à la théorie des jeux, en passant par les modèles de segmentation du marché du travail. La partie s'achève par une histoire des politiques de l'emploi en France, dont le rattachement incertain aux sous-sections précédentes illustre sans doute bien la remarque initiale de l'auteur pour qui, « longtemps, les sociologues ont ignoré l'emploi et le chômage » (p. 507).

L'ouvrage a les défauts de ses avantages. L'un est sa courageuse ambition d'exhaustivité, qui le pousse à présenter en série, à un niveau forcément abstrait, les modèles et les théories d'une spécialité disciplinaire qui possède un goût excessif pour les typologies (de modes d'organisation, de systèmes de production, de types de régulation, etc.), au risque de « réifier l'organisation au détriment des

jeux d'acteurs qui la constituent ». L'auteur se montre par ailleurs critique envers de telles tendances « entomologiques » (p. 394). Ainsi, s'interroge-t-il par exemple : « en démultipliant les types de production alternatifs au taylorisme et au toyotisme, l'observateur gagne certes en réalisme, mais ne risque-t-il pas de perdre en intelligence générale ? » (p. 209). L'ambition synthétique de l'ouvrage pose également un problème symétrique, celui de se concentrer sur les modèles formels en rentrant plus rarement dans le détail des pratiques au travail : davantage de vignettes ethnographiques (ou historiques) auraient peut-être donné plus de chair à la présentation, utile mais un peu mécanique, de certaines typologies théoriques. C'est d'autant plus vrai que l'ethnographie du travail connaît depuis une décennie un renouveau certain, en France comme dans le monde anglo-américain.

Si quelques thèmes auraient pu être développés plus en profondeur (l'organisation du travail précaire – on pense par exemple au mode de rémunération des femmes de ménage –, les questions ethnoraciales, le travail en contexte colonial, ou encore la problématique du 'salarial' – retraites, salaire socialisé, etc.), le livre reste relativement constant dans sa clarté et sa qualité, et évite habilement les répétitions si risquées dans ce genre d'exercice. Jamais excessivement scolaire, il pourra malgré tout parfaitement s'utiliser comme un manuel ou un traité.

SÉBASTIEN CHAUVIN

Nicolas Jounin

Chantier interdit au public. Enquête parmi les travailleurs du bâtiment
Paris, La Découverte, 2008, 274 p.

Issu d'une thèse remarquable¹, l'ouvrage de Nicolas Jounin n'en reprend pas le plan analytique mais se conforme plutôt à la ligne éditoriale de la collection « Textes à l'appui », visant à faire découvrir à un large lectorat les apports de la démarche ethnographique pour la connaissance sociologique. Cette intention affichée est au cœur de la forme d'exposition retenue par l'auteur, celle de la chronique au fil de son

expérience de travailleur sur différents chantiers du bâtiment de la région parisienne de 2001 à 2004. Les matériaux qu'il a pu accumuler à partir de ses observations participantes, de ses prises de notes quotidiennes et de la cinquantaine d'entretiens réalisée (avec des ouvriers, des salariés d'agences d'intérim, des syndicalistes, des cadres d'entreprises et de chantiers) permettent une découverte de plain-pied, progressive et détaillée des logiques qui prévalent à l'organisation du secteur de la construction. Les huit chapitres qui composent l'ouvrage correspondent donc aux différentes étapes de l'insertion de N. Jounin, d'abord manœuvre intérimaire sur plusieurs chantiers de grandes entreprises du bâtiment, suivant ensuite une formation de coffrage et ferrailage dans un lycée professionnel, pour être successivement stagiaire aide-coffreur, apprenti ferrailleur dans une société sous-traitante, avant de finir comme intérimaire avec un « vrai » statut de ferrailleur certifié. Chacun des chapitres est une occasion de mise en perspective analytique qui produit un effet de connaissance cumulatif bien maîtrisé par l'auteur. Il s'agit pour lui de « décrire la production en train de se faire, en même temps que les rapports sociaux qu'elle engage » (p. 224).

Ainsi sur les chantiers, on comprend d'emblée que l'ethnicité, en tant que construction sociale, constitue une grille de lecture raciste permanente des métiers, une catégorie d'appréciation de la valeur intrinsèque des individus, tant pour les agents de recrutement que pour les travailleurs eux-mêmes. Elle établit une hiérarchisation implacable faisant nécessairement des Maliens des manœuvres dociles, des Portugais, « nés dans la maçonnerie », des ouvriers qualifiés exemplaires, des Maghrébins des ferrailleurs colériques et revendicatifs, etc. Dans ce cadre, N. Jounin, le « Français », fait figure d'anomalie au point d'être l'objet d'une discrimination inversée quand il cherche à se faire embaucher comme manœuvre : « Je ne sais pas si c'est pour vous » (p. 19). Ce discours renvoie à celui de la prétendue pénurie de main-d'œuvre, « qui masque et justifie dans un même mouvement la relégation continue de toute une frange de travailleurs », jetant sur eux « un voile d'illégitimité, dont se saisissent les conduites racistes du quotidien »